

4 ALBERT EMBANKMENT
LONDRES SE1 7SR

Téléphone : +44(0)20 7735 7611

Télécopieur : +44 (0)20 7587 3210

Lettre circulaire No 4204/Add.17
21 mai 2020

Destinataires : Tous les États Membres de l'OMI
Organisation des Nations Unies et institutions spécialisées
Organisations intergouvernementales
Organisations non gouvernementales bénéficiant du statut consultatif auprès
de l'OMI

Objet : **Coronavirus (COVID-19) - Préparation en vue de la reprise des opérations après la pandémie de COVID-19 : considérations et aspects pratiques concernant les systèmes communautaires portuaires, les guichets uniques et les autres plateformes d'échange électronique**

Pendant la crise liée à la pandémie de COVID-19, les systèmes communautaires portuaires, les guichets uniques et les autres plateformes d'échange électronique se sont révélés être des éléments essentiels de l'infrastructure numérique sur laquelle repose la chaîne d'approvisionnement, y compris les ports et les aéroports, les mesures de facilitation des échanges et les processus logistiques et administratifs/réglementaires transfrontières.

Le Secrétaire général a reçu les orientations ci-jointes, intitulées "Préparation en vue de la reprise des opérations après la pandémie de COVID-19 : considérations et aspects pratiques concernant les systèmes communautaires portuaires, les guichets uniques et les autres plateformes d'échange électronique", que l'International Port Community Systems Association (IPCSA) a élaborées afin de recenser certains points clés qui devraient être pris en considération par les opérateurs de systèmes communautaires portuaires et aéroportuaires, les opérateurs de guichets uniques, les autorités portuaires et aéroportuaires et les opérateurs d'autres plateformes d'échange électronique, lors de la planification et de la préparation en vue de la reprise et de la normalisation des opérations.

Les États Membres et les organisations internationales sont invités à utiliser ces orientations de la manière qu'ils jugent appropriée et à les diffuser à toutes les parties intéressées selon qu'il convient, en particulier aux autorités et organisations nationales compétentes en matière de systèmes communautaires portuaires, guichets uniques et autres plateformes d'échange électronique.

ANNEXE

PRÉPARATION EN VUE DE LA REPRISE DES OPÉRATIONS APRÈS LA PANDÉMIE DE COVID-19 : CONSIDÉRATIONS ET ASPECTS PRATIQUES CONCERNANT LES SYSTÈMES COMMUNAUTAIRES PORTUAIRES, LES GUICHETS UNIQUES ET LES AUTRES PLATEFORMES D'ÉCHANGE ÉLECTRONIQUE

Les systèmes communautaires portuaires (PCS), les guichet uniques (GU) et les autres plateformes d'échange électronique se sont révélés être, pendant la crise liée à la pandémie de COVID-19, des éléments essentiels de l'infrastructure numérique sur laquelle repose la chaîne d'approvisionnement, y compris les ports et les aéroports, les mesures de facilitation des échanges et les processus logistiques et administratifs/réglementaires transfrontières, et les opérateurs de ces systèmes examinent maintenant comment planifier et préparer la reprise et la normalisation des opérations.

Pendant la crise, les organisations qui gèrent ces plateformes électroniques ont pu facilement transférer les opérations du bureau au domicile et continuer à fournir des services de qualité en tant que tiers de confiance. Au sortir de la crise, ces plateformes électroniques se trouvent renforcées et sont considérées essentielles par un nombre accru de parties prenantes qui dépendent de leurs connaissances spécialisées de la numérisation dans le contexte de la chaîne d'approvisionnement. L'IPCSA a examiné les principaux effets et les enseignements tirés de la pandémie de COVID-19.

Effets/enseignements tirés de la pandémie de COVID-19

- Moins de résistance au changement des méthodes de travail.
- Tous les projets et initiatives faisant intervenir une numérisation sont désormais prioritaires.
- Appui renforcé de la part du gouvernement et numérisation des processus de la chaîne d'approvisionnement, notamment les processus administratifs.
- Les services numériques existants et nouveaux deviennent un élément prioritaire.
- Les employés qui travaillent à distance peuvent être plus productifs.
- L'exploitation à distance des systèmes opérationnels (PCS, GU, etc.) est essentielle à la continuité des opérations.
- Les visioconférences et les réunions en ligne sont des outils utiles pour remplacer les réunions en personne.

Sortir des restrictions liées à la pandémie de COVID-19

En sa qualité d'organisme représentant à l'échelle mondiale les opérateurs de systèmes communautaires portuaires, de guichets uniques, de systèmes communautaires aéroportuaires et de systèmes communautaires de fret, l'IPCSA a établi, avec l'appui de ses membres, certains éléments clés qui devraient être pris en compte par les opérateurs de systèmes communautaires portuaires et aéroportuaires, les opérateurs de guichets uniques, les autorités portuaires et aéroportuaires et d'autres opérateurs de plateformes d'échange électronique, dans le monde d'après la pandémie de COVID-19. Ces éléments doivent être pris en compte aussi bien du point de vue de l'organisation, que de son personnel et de ses activités :



Rationalisation - Recenser les aspects clés et les personnes nécessaires pour assurer les opérations et normaliser les activités.



Examen - Consigner/noter les changements survenus entre le début des restrictions et du confinement et les recommandations actuelles de distanciation sociale, les effets qu'ils ont eu sur les opérations et les changements apportés aux opérations et aux processus. Veiller à passer continuellement en revue les changements et les décisions afin de pouvoir s'adapter en cas d'une nouvelle modification des exigences.



Réexaminer - Réexaminer les enseignements tirés du confinement afin de les prendre en compte dans la gouvernance et l'environnement de travail de l'organisation, y compris la possibilité pour les employés de travailler à domicile.



Planification - Envisager les incidences futures et passer en revue les procédures suivies pour tenir des réunions internes ainsi que les solutions de secours, en prenant en compte les pratiques mises en œuvre pendant la pandémie de COVID-19.



Personnes - Il s'agit des besoins du personnel (y compris les considérations liées à leur santé, aux aspects sociaux et au transport) et de la manière dont ils peuvent être pris en compte dans les procédures qui deviendront la nouvelle norme après la pandémie de COVID-19. Veiller à ce que du personnel soit disponible pour remplacer les personnes clés et s'assurer que la direction est au fait des principales procédures opérationnelles et de sécurité.



Processus - Veiller à ce que les processus d'authentification et de sécurité, y compris en ce qui concerne la cybersécurité, répondent aux exigences des parties prenantes, en tenant compte du nombre accru d'accès externes. Il est également difficile de numériser "instantanément" un processus en période de crise; il est donc important de planifier la manière de numériser tous les processus qui sont encore sur papier.



Connectivité - Assurer la connectivité au-delà de la zone locale pour aider à créer des chaînes d'approvisionnement connectées, afin de garantir la circulation des marchandises critiques dans le cas où une situation analogue se produirait. Utiliser une large gamme d'outils de visioconférence en ligne pour y parvenir, ainsi que pour éviter une surcharge de solutions particulières.



Confiance - Faire confiance au personnel pour qu'il agisse d'une manière qui profite à tous et toutes, et pas seulement à une petite minorité.



Essai - Effectuer régulièrement des exercices pour mettre à l'essai des solutions qui répondent à des scénarios de problèmes possibles. Ces essais doivent être menés dans des circonstances aussi réalistes que possible (nombre de personnes travaillant à domicile, sécurité des accès extérieurs, besoin réel de personnes sur place, canaux de communication et solutions de secours, etc.).



Communication – Expliquer au personnel comment la crise liée à la pandémie de COVID-19 a été gérée, comment les marchandises et les personnes ont continué de circuler pendant cette période et comment ces conditions seront maintenues.



Soutien - Veiller à être en mesure d'apporter le soutien dont les utilisateurs et les employés ont besoin pour faire face à la réalité au sortir de la crise liée à la pandémie

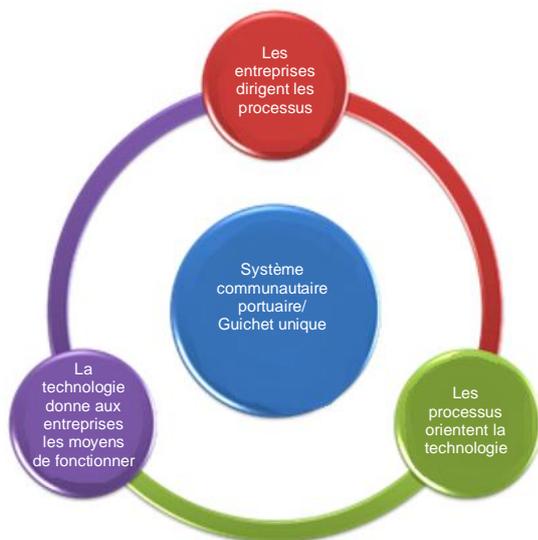
de COVID-19. Il peut s'agir d'une formation aux outils en ligne, tels que les logiciels de visioconférence et d'exploitation de services d'assistance.



Neutralité technologique - Une approche et une utilisation neutres des normes relatives aux logiciels ouverts permettent de garantir une évolution constante en fonction des technologies nouvelles et émergentes pour faire face à l'imprévu.



Normes internationales - L'utilisation de normes internationales, en particulier de modèles de données de référence, simplifie l'échange de données.



Considérations finales : qu'il s'agisse de sortir de la crise liée à la pandémie de COVID-19 ou d'assurer le développement général de la chaîne d'approvisionnement numérique dans son ensemble, il faudrait laisser les "entreprises diriger les processus", puis laisser ces "processus orienter la technologie", permettant ainsi à la "technologie de donner aux entreprises les moyens de fonctionner".